

Numéro du BEEFP 89-032d

Kingston, Ontario

**Pavillon Nord (A-2)**

Pénitencier de Kingston

Le Pavillon Nord a été érigé entre 1841 et 1846 selon des plans préparés par William Coverdale, maître-constructeur du pénitencier provincial. Un grand lanterneau, conçu par l'architecte de prison James Adams, a été ajouté en 1895. Les modifications extérieures comprennent l'ajout de deux ailes latérales assorties (1896-1919), le remplacement des grilles-écran par des fenêtres dans le lanterneau (1966) et la percée d'une ouverture de porte pour desservir l'édifice des visiteurs et de la correspondance sur la façade est (1988). Les modifications intérieures comprennent la pose de planchers de béton (1902) et la rénovation des salles du deuxième étage (1956). Le Pavillon Nord est exploité à l'heure actuelle par Service correctionnel Canada en tant qu'entrée principale pour les piétons, entrée de réserve pour les véhicules, installation des gardes et accès des visiteurs à l'édifice des visiteurs et de la correspondance (A-5). Consulter le rapport 89-32 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le Pavillon Nord a été désigné «édifice classé» en raison de ses associations historiques, de sa conception architecturale et de son importance environnementale.

Le Pavillon Nord est associé à la création et à l'évolution du pénitencier. Symboliquement et fonctionnellement, le pavillon a été le point de contact entre l'établissement et la collectivité environnante depuis son achèvement en 1846. En tant que tel, il illustre mieux que tout autre élément de l'établissement l'impact socioéconomique de l'implantation d'une prison fédérale à Portsmouth/Kingston.

Sur le plan architectural, l'édifice est une interprétation extrêmement originale du style néoclassique, avec des détails hardis et pourtant académiquement corrects. L'utilisation constante de l'édifice pour l'accès et le contrôle des piétons démontre les excellentes qualités fonctionnelles inhérentes à la conception. La maçonnerie de pierre, les pierres de taille moulées et la diversité des garnitures en pierre témoignent de l'excellente qualité de l'exécution et des matériaux. La compétence des menuisiers est mise en évidence dans les portes de style médiéval faites sur mesure. La qualité des ouvrages en métal forgé est illustrée par les diverses grilles et la lourde quincaillerie de fer forgé.

Parmi les divers projets entrepris par le maître-constructeur William Coverdale au pénitencier, cet édifice est le seul qui peut lui être attribué exclusivement. Il doit également être classé parmi ses commandes les plus réussies; avec les murs et les tours de guet, le Pavillon Nord détermine la valeur de l'endroit. L'édifice est un point d'intérêt important et bien connu dans la région de Kingston.

Numéro du BEEFP 89-032d

Kingston, Ontario

**Pavillon Nord (A-2)**

Pénitencier de Kingston

**Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du Pavillon Nord réside dans son statut en tant qu'excellent spécimen d'architecture néoclassique monumentale. À l'extérieur, ce style est caractérisé par le plan rectiligne et symétrique, la façade principale en forme de temple flanqué d'ailes, la loggia et les ailes traitées selon l'Ordre Toscan et le lanterneau orné d'un écusson. Le mur arrière de la loggia, également caractéristique du style, a trois entrées à arc semi-circulaire inspirées des portes de villes romanes -- une grande porte au centre pour les véhicules, flanquée de deux portes plus petites pour les piétons, surmontées de fenêtres circulaires. Toutes les ouvertures sont encadrées d'éléments architecturaux.

L'intérieur de l'édifice est remarquable en raison de ses voûtes en brique au-dessus des allées joignant les murs avant et arrière du pavillon (une voûte centrale semi-circulaire flanquée par des voûtes paraboliques avec trois voûtes paraboliques entrecroisées).

Compte tenu de la présence de tant de gros oeuvre original et de tant de détails architecturaux qui sont caractéristiques du style néoclassique, la désignation d'édifice classé s'applique à la totalité de l'extérieur et de l'intérieur de l'édifice à l'exception de la structure de l'édifice qui est postérieure à l'ajout des ailes latérales de la façade sud.

Les qualités esthétiques de l'édifice seraient considérablement améliorées par la reconstitution d'éléments architecturaux clés comme l'assise de couronnement en pierre rustique sous l'assise de ceinture coupant l'embrasure de fenêtre de l'aile ouest sur la façade avant, les fenêtres semi-circulaires au-dessus de l'assise de ceinture coupant les embrasures de fenêtre de la façade arrière, les cloisons ajourées et à chambranle et la grille pivotante superposée à l'entrée en arche à l'ouest de la grande porte de la même façade. L'enlèvement du plafond suspendu des allées et l'utilisation de luminaires incandescents accrochés ou suspendus pour l'éclairage direct de l'espace restitueraient le caractère original et les proportions de l'intérieur et permettraient en même temps de laisser entrer davantage de lumière naturelle par les fenêtres circulaires.

La relation historique entre l'édifice d'origine et le paysage qui lui est associé à l'intérieur de l'établissement découle en partie des éléments construits de l'emplacement tels que les murs bas en pierre des jardins, les allées et la voie d'accès couverte d'un revêtement granulaire et bordée de pierre et des éléments végétaux comme les aires gazonnées et les jardins qui ont été aménagés vers 1895. L'interprétation ou la restauration de ces éléments paysagers, en totalité ou en partie, qui complémente la symétrie parfaite de l'édifice, renforcerait la relation entre le Pavillon Nord et son environnement immédiat.

Numéro du BEEFP 89-032d

Kingston, Ontario

**Pavillon Nord (A-2)**

Pénitencier de Kingston

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEEFP.

1993.04.29

Traduction